Document generated on 04/25/2024 10:55 a.m.

Mémoires du livre
Studies in Book Culture

Charles Sorel et la légitimité de *La science universelle*

Marie-Florence Sguaitamatti

Volume 6, Number 1, Fall 2014

Diffuser la science en marge : autorité, savoir et publication, XVIe-XIXe siècle
Fringe Science in Print: Authority, Knowledge, and Publication, 16th-19th century

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1027691ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1027691ar

See table of contents

Publisher(s)

Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec

ISSN

1920-602X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Sguaitamatti, M.-F. (2014). Charles Sorel et la légitimité de *La science universelle*. *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, *6*(1). https://doi.org/10.7202/1027691ar

Article abstract

In the first volume of *La science universelle* (1634), Charles Sorel positioned his encyclopaedia project in a polemical fashion in relation to authorities deciding over "words" and "matters." At the same time, Sorel defined auctoriality in the context of the opposition between works of entertainment, and serious works, an opposition which, he argued, could be used by his opponents to question the legitimacy of his encyclopaedic project. This article examines the way in which Sorel combines his considerations of auctoriality with the discourse on the renewal of science in order to affirm the extraordinary nature of his undertaking, whilst defining a context in which his work could legitimately find its place.

Tous droits réservés © Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

MÉMOIRES DU LIVRE
STUDIES IN BOOK CULTURE

CHARLES SOREL ET LA LÉGITIMITÉ DE *LA SCIENCE UNIVERSELLE*

Marie-Florence SGUAITAMATTI
Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Dans le premier volume de *La science universelle,* paru en 1634, Charles Sorel situe son projet encyclopédique de manière polémique par rapport aux autorités contrôlant les « paroles » et les « choses ». En même temps, Sorel définit l'auctorialité dans le contexte de l'opposition entre ouvrages de « divertissement » et ouvrages « sérieux » – opposition dont il montre comment elle pourrait être utilisée pour mettre en question son projet encyclopédique. Cet article étudie la manière dont Sorel allie la réflexion sur l'auctorialité et le discours sur le renouveau de la science pour évoquer le caractère insolite de son entreprise encyclopédique, tout en définissant un contexte dans lequel son ouvrage pourrait légitimement s'insérer.

ABSTRACT

In the first volume of *La science universelle* (1634), Charles Sorel positioned his encyclopaedia project in a polemical fashion in relation to authorities deciding over "words" and "matters." At the same time, Sorel defined auctoriality in the context of the opposition between works of entertainment, and serious works, an opposition which, he argued, could be used by his opponents to question the legitimacy of his encyclopaedic project. This article examines the way in which Sorel combines his considerations of auctoriality with the discourse on the renewal of science in order to affirm the extraordinary nature of his undertaking, whilst defining a context in which his work could legitimately find its place.

Dans l'« Advertissement sur ce livre et sur quelques choses qui en dependent » qui clôt le premier volume de *La science universelle* de Charles Sorel, publié en 1634, l'auteur se penche entre autres sur les activités de l'Académie française naissante pour critiquer la vocation normative de ce

genre d'assemblée. Il termine ses observations en constatant : « Toutefois ceux qui s'en font le plus accroire maintenant, ne sont pas fort à redouter pour moy puisqu'ils ne s'amusent qu'à controller le langage. Cela est de peu de consideration dans un ouvrage comme le mien où il se faut plus arrester aux choses qu'aux paroles, […][1]. » Cette distinction entre « choses » et « paroles », inspirée de Bacon, vise ceux qui accordent plus d'attention au verbe qu'à l'intérêt du sujet ou à la solidité de l'argument. En affirmant que son ouvrage échappe au contrôle exercé sur le langage, Sorel souligne le fait que son projet encyclopédique se situe sur un terrain différent de celui que ces nouvelles autorités entendent contrôler. Un terrain qui, à l'époque, n'est pas encore occupé par une « institution » comparable.

Cependant, l'évocation de ce territoire des « choses » moins soumis au contrôle exercé sur les « paroles » met en jeu la question de l'autorité dans ces deux domaines et celle du statut de celui qui s'adresse aux lecteurs dans cet « Advertissement ». En effet, l'« Advertissement » examine, sur une quarantaine de pages, les enjeux du rapport entre l'auteur et ses œuvres sur le fond du problème de l'autorité. Qui a le droit d'établir la bibliographie d'un auteur et selon quels critères? Quels livres contribuent à constituer l'image publique d'un auteur? Un auteur est-il limité à écrire un certain type d'ouvrages? À quelles autorités doit-il faire face? Cette interrogation ne concerne pas uniquement la *Science universelle,* mais elle permet à Sorel d'aborder le problème de la légitimité de son rôle d'auteur d'ouvrages savants et du projet encyclopédique.

L'« Advertissement » n'est toutefois pas le seul texte où l'on trouve des éléments de ce discours sur l'encyclopédie[2] : il apparaît notamment dans les textes liminaires des quatre volumes de *La science universelle*, dans *La Bibliothèque françoise* (1664 / 1667) et dans deux textes appartenant à l'ensemble encyclopédique[3], *La solitude et l'amour philosophique de Cléomède* (1640) et *De la perfection de l'homme* (1655). Dans ces textes, la légitimation du projet encyclopédique est indissociable de la réflexion sur la science, sur ses acteurs et sur les pratiques de l'écriture, de la publication et de la sociabilité savante. Elle se rattache ainsi aux débats de la première moitié du xviie siècle sur les agents, les institutions et les méthodes susceptibles de se substituer aux anciennes autorités à un moment où de nouveaux critères de légitimité transforment l'idée de science. Or, si par l'entreprise critique que constitue la *Science universelle*, Sorel intervient dans ces débats avec l'intention déclarée de

réformer et de promouvoir la science, sa réflexion sur l'encyclopédie peut être analysée en tant que légitimation de la « marge ».

Cette expression nécessiterait des précisions. On pourrait évoquer le silence des contemporains de Sorel sur son projet de réforme de la société par la réforme du savoir, tout autant que le fait que notre auteur n'apparaisse ni comme destinataire, ni comme sujet de discussion dans les correspondances « savantes[4] » ou qu'il ne figure pas parmi les habitués identifiés des assemblées ou « académies » associées au renouveau scientifique[5]. On pourrait tout aussi bien renvoyer à sa réputation de romancier et à son parcours éditorial.

Cependant, ce n'est pas la question de la position de Sorel et de son ouvrage par rapport à d'autres acteurs et travaux scientifiques du deuxième tiers du XVIIe siècle que nous aimerions aborder ici. Il faut d'ailleurs éviter d'interpréter cet effacement relatif pour faire de Sorel un solitaire. Tout en tenant compte des points évoqués, il s'agit plutôt de proposer quelques observations sur la légitimation de la « marge » dans le discours de Sorel encyclopédiste.

Des provinces lointaines à la ville capitale du Royaume de Sophie

Pour une première approche de la manière dont s'articule cette « marginalité » dans les textes de Sorel, on peut se référer à la distinction « paroles »/« choses » dans le passage sur les contrôleurs de langage tiré du premier volume de *La science universelle*. En 1634, Sorel est un auteur connu du public pour ses ouvrages de fiction. L'*Histoire comique de Francion* (1623/1626) vient de paraître, en 1633, dans sa version en 12 livres; le *Berger extravagant* (1627) est lui aussi réédité cette même année. En reculant un peu dans le temps, d'autres titres viennent à l'esprit : *L'Orphize de Chrysante* (1626), ou encore les *Nouvelles françoises* (1623). Sorel a également publié ses premiers travaux d'histoire en attendant de succéder à son oncle, Charles Bernard, dans la charge de « Premier historiographe de France[6] » en 1636. Si par ses ouvrages d'histoire il associe son nom à une province de la République des Lettres qui diffère de celles où résident les romanciers, il n'en reste pas moins que, pour le public de 1634, Charles Sorel est plutôt l'auteur d'ouvrages de « divertissement », au premier rang desquels se trouve

le *Francion*. Les contrôleurs de langage sont appelés à exercer leur pouvoir sur ces ouvrages, que ce soit pour les examiner ou pour les juger indignes de tout examen sérieux.

Sorel est « auteur » dans le sens que les dictionnaires de Richelet et de Furetière donneront à ce terme : il a « mis en lumière quelque livre », il « s'est fait imprimer[7] ». Et il l'est principalement dans un domaine voulant que la publication d'un livre ne soit ni l'indice d'un statut autre que celui d'« auteur », ni le moyen de le revendiquer. Contrairement à un illustre personnage publiant ses mémoires ou au membre d'un corps conférant de l'autorité dans un domaine déterminé, Sorel romancier ne dispose ni d'un état ou d'une réputation qui pourrait légitimer la publication d'un texte quelconque, ni d'une œuvre susceptible de l'investir d'une telle réputation. Le mérite auquel il peut prétendre sans soulever de contestation, c'est celui d'avoir diverti ses lecteurs. Dans un article consacré au sentiment du littéraire comme « rapport construit aux *inconnus* » à l'aide du « médium de l'ami lecteur[8] », Éric Méchoulan analyse les dispositifs mis en place par les auteurs, en premier lieu dans les seuils du texte, pour orienter la réception d'un ouvrage : justifier sa publication, définir le lecteur idéal visé ou circonscrire la manière dont l'auteur entend être associé à son ouvrage. Méchoulan évoque l'absence de statut ou de compétences spécifiques chez les auteurs de textes « littéraires » en s'interrogeant sur les raisons de leur « attention scrupuleuse aux dispositifs d'énonciation ».

L'attention que porte Sorel aux dispositifs d'énonciation a fait l'objet de nombreuses analyses de la part de la critique, surtout à propos du *Francion*. Les préfaces, les adresses au lecteur dont l'instance énonciative change d'une édition à l'autre ont été abondamment commentées[9]. On a souligné le réseau de renvois créé par l'autoattribution de ses ouvrages à l'intérieur de ses propres textes – réseau reliant non seulement les différents volets de son œuvre, mais aussi la figure de Sorel auteur et celles d'auteurs fictifs ou historiques (entre autres Cléomède ou Moulinet du Parc). Dans le cas du *Francion*, la complexité et les métamorphoses des seuils du texte ont été justement mises en rapport avec le caractère audacieux et polémique de l'ouvrage.

L'« Advertissement sur ce livre et sur quelques choses qui en dependent » du premier volume de la *Science universelle* ne constitue donc pas un cas isolé

dans l'œuvre de Sorel. L'analyse qu'il propose de la prise que la notion d'auteur donne au « public » sur l'écrivain, renvoie immédiatement aux nombreuses manifestations, dans ses textes, d'une réflexion sur le travail de l'écrivain et sur le sort de l'œuvre publiée[10]. Cependant, le travail de Sorel sur *La science universelle* oriente cette réflexion, qui est d'abord liée aux questions que soulevait la publication d'ouvrages de fiction, pour ensuite se déplacer vers le problème de la légitimité du projet encyclopédique. Les observations de Sorel sur la nature du lien qu'on veut établir entre son nom et ses ouvrages de fiction s'insèrent désormais dans un discours opposant le travail de l'encyclopédiste à celui des contrôleurs de langage, et les textes de divertissement aux textes sérieux. Dans le contexte de cette opposition, le statut d'« auteur », entendu dans le sens évoqué plus haut (que Sorel rappelle et conteste dans l'« Advertissement[11] »), le situe dans une position particulière au moment où il publie le premier volume de l'encyclopédie. Une position susceptible, selon Sorel, de mettre en danger le succès de l'entreprise mais qui, par son caractère problématique, appelle des précisions et des solutions inédites.

Le lien entre notion d'auteur, légitimité et succès de *La Science universelle* ressort encore une fois avec force à la fin du travail de Sorel sur l'encyclopédie. Les grandes questions de l'« Advertissement » sont reprises dans deux chapitres de *La bibliothèque françoise* (1664) intitulés « L'ordre et l'examen des livres attribuez à l'autheur de la Bibliotheque françoise » et « L'ordre et le sujet de la Science universelle[12] ». De plus, dans quelques pages ajoutées à ce dernier chapitre en 1667[13], une année avant la dernière édition de la *Science universelle*, Sorel revient sur l'histoire de la publication de son encyclopédie, entre autres pour corriger l'image de l'insuccès de l'ouvrage due à la « malice de certains Esprits envieux & malins[14] ». Cette allusion, qui s'ajoute à celles de l'édition de 1664[15], se réfère à la célèbre querelle avec Furetière, déclenchée par le rôle que celui-ci attribue à Sorel dans sa *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivez au royaume d'Éloquence* (1658). Rappelons brièvement qu'en raison de sa qualité d'auteur du *Francion* et du *Berger extravagant*, Sorel y figure comme « Capitaine Sorel » au service de la Reine Éloquence et de ses 40 Barons. Ce rôle – conféré par l'attribution de deux ouvrages – limite radicalement la portée de l'œuvre de notre auteur[16]. Sorel devient un pion sur un échiquier dont il récuse depuis longtemps et les limites et les autorités (les 40 contrôleurs de langage). Or, comme on le sait, en réponse à la réaction de Sorel qui fait du pays de la

Rhétorique un état vassal du royaume de la Sagesse[17], le *Roman bourgeois* (1666) présente le personnage de Charroselles sous les traits d'un marginal du royaume de Sophie. Furetière insiste sur l'insuccès des ouvrages sérieux de Sorel, fixant ainsi les limites étroites entre lesquelles il peut se prétendre « auteur ». En même temps, l'académicien ne manque pas de souligner l'absence d'une qualité autre chez Sorel (mérite reconnu institutionnellement, noblesse) que celle d'« auteur », qui pourrait le rendre « recommandable[18] ».

Le Charroselles de Furetière est en premier lieu une anagramme attachée à une version déformée du discours légitimant l'encyclopédie. Dans sa version « non anagrammée », ce discours part en effet de l'analyse de la position particulière du nouvel encyclopédiste en 1634 pour mettre en rapport la réflexion sur la notion d'auteur et celle sur la redéfinition du champ du savoir, de ses méthodes et de ses autorités. La présentation matérielle des volumes appartenant à l'ensemble encyclopédique et leur histoire éditoriale relèvent de cette constitution de l'image de l'encyclopédiste et de la recherche d'un champ propre à son entreprise, qu'annonçaient les textes liminaires du volume de 1634.

La publication et la cohésion menacée de l'édifice encyclopédique

En 1667, lorsque, dans sa réponse aux « Esprits envieux & malins », il revient sur l'histoire des éditions de la *Science universelle*, Sorel indique que ses deux premiers volumes ont paru chez Pierre Billaine, « Marchand Libraire de la rüe S. Jacques », en 1635[19] et 1637. Comme le rappelle Olivier Roux, la production de Pierre Billaine est diversifiée[20]. Elle inclut notamment dans les années 20 des textes de Théophile de Viau, mais aussi des textes scientifiques. Cependant, vu la suite du parcours éditorial de la *Science universelle,* Olivier Roux attire l'attention sur le choix de Sorel de publier son ouvrage scientifique chez des éditeurs d'ouvrages de divertissement, en premier lieu Toussaint Quinet et Antoine de Sommaville[21].

Pourtant en 1667, Sorel reprend cette liste d'éditeurs pour la transformer. Il s'agit d'abord du rôle particulier de Billaine. Sorel évoque le caractère abrupt de la fin de cette collaboration, qui interfère avec la réalisation du projet :

> […] le mesme *Billaine* en l'an 1640. imprima le Livre *de la solitude & de l'amour Philosophique de Cleomede*, qui estoit comme un prelude agreable de l'aplication à la Philosophie, mais […] ce Libraire estant mort sur la fin de cet ouvrage il passa entre les mains de Gens qui l'ayans eu à bon marché eurent peu de soin de le faire paroistre dans le Monde[22].

Derrière la formule « passa entre les mains de Gens » se cache le nom d'Antoine de Sommaville qui, en 1640, figure sur la page de titre et dans l'extrait de privilège de *La solitude*. En 1667, Sommaville disparaît donc de la liste des éditeurs des ouvrages appartenant à l'ensemble encyclopédique, alors que Toussaint Quinet, « [u]n Libraire du Palais[23] », est nommé à propos des troisième et quatrième volumes de la *Science universelle* (1641 et 1644[24]). Cette présentation rétrospective atténue et motive la dispersion éditoriale de l'encyclopédie, les changements d'éditeurs, qui pourraient suggérer la désaffection des libraires, étant tous expliqués par des décès[25]. Elle explique aussi la dispersion temporelle des volumes (1634-1644 pour la première édition) par l'ampleur et la difficulté de l'ouvrage.

L'image qui en résulte est celle d'un ensemble organique que Pierre Billaine avait entrepris de réaliser dans sa totalité. Le fait que Sorel lui attribue l'édition de *La solitude*, plutôt qu'à Sommaville, est significatif quand on connaît l'importance qu'il accorde à cet ouvrage, qu'il considère comme l'un des piliers du dispositif orientant la réception de l'encyclopédie. Sommaville a eu le tort de ne pas assez promouvoir l'ouvrage et de l'isoler de l'ensemble auquel il appartient[26]. Le *topos* de la corruption du texte par l'imprimeur s'applique ici à l'ensemble encyclopédique, dont la « bonne réception » est compromise par ce démembrement qui empêche le lecteur d'en saisir l'unité profonde. Le problème se pose tout particulièrement pour *La solitude*, ouvrage de fiction, dont le lien avec l'encyclopédie pourrait être ignoré. En 1667, Sorel remédie à cet inconvénient en attribuant l'édition de *La solitude* à Billaine.

En tenant compte des titres qu'il a publiés, Pierre Billaine, libraire important de la rue Saint-Jacques, semble être une adresse à la fois sérieuse et accueillante pour des « Livres de Philosophie écrits en langue vulgaire[27] ». En 1624, par exemple, il publie la traduction de Maugars du traité *Of the Proficience and Advancement of Learning Divine and Humane* (1605) de Francis

Bacon[28], et les deux tomes de *L'impiété des déistes, athées, et libertins de ce temps* de Mersenne. Ces titres en langue française renvoient aux grands débats épistémologiques et à leur lien avec la polémique des années 20 visant « les libertins » et les novateurs, surtout italiens. D'autre part, c'est chez ce même éditeur, comme on le sait, que paraît l'*Histoire comique de Francion* dans ses trois versions de 1623, 1626 et 1633. L'« Advertissement » de 1634 fait ressortir la complexité de ce voisinage du roman comique et de l'encyclopédie. Sorel y insiste en effet sur la difficulté de bien juger de la portée de son roman, tout en niant en être l'auteur et en faisant de cette attribution l'emblème de la position contestée et singulière de l'encyclopédiste.

La suite du parcours éditorial, au Palais, a pu être interprétée comme un couronnement – surtout en ce qui concerne l'édition de 1668 annoncée dans la *Bibliothèque françoise*, chez Nicolas Le Gras, Théodore Girard et Jean Guignard. Olivier Roux souligne qu'il s'agit d'éditeurs de livres « sérieux » et les Le Gras père et fils (Henry et Nicolas) ont été les éditeurs de Descartes[29]. Ce parcours ne permet pas de dégager un choix de l'auteur qui se rapporterait à l'opposition divertissement-sérieux. En revanche, la manière dont Sorel le présente – et le corrige – témoigne d'abord de l'importance qu'il accorde à ses débuts chez Billaine, qui, dans le contexte des débats philosophiques (scientifiques) des années 30, semblent cadrer avec le programme à la fois rigoureux et réformateur énoncé dès le premier volume de la *Science universelle*. Mais le parcours éditorial revu par Sorel met surtout l'accent sur tout ce qui doit garantir la réception de l'édifice encyclopédique dans son unité. Unité que la dispersion éditoriale et les rééditions, pourtant « preuves » de succès, auraient effacée, compromettant ainsi la bonne connaissance de l'ouvrage[30].

Cette unité de l'ensemble encyclopédique se manifeste dans le format des volumes évoqués dans l'« histoire éditoriale » de 1667. Elle va de pair avec leur statut privilégié. Seules les éditions de ces volumes sont jugées dignes d'intérêt dans la *Bibliothèque françoise*[31]. Tous les livres mentionnés, c'est-à-dire *La science universelle* dans toutes ses éditions jusqu'en 1647, *La solitude* et *De la perfection de l'homme,* ont été édités en format in-quarto. Seule la réédition de 1668, annoncée pour un avenir prochain, doit réduire l'encyclopédie « en plusieurs petits volumes[32] ». Ces livres constituent donc un ensemble qui se démarque assez nettement du reste de l'œuvre de Sorel[33]. Le cas de *La*

solitude est remarquable, puisqu'il s'agit d'un récit de fiction. Il montre à quel point ce récit de la naissance de l'encyclopédiste et de son projet représente une partie constitutive de l'encyclopédie. D'autres textes qu'on peut pourtant mettre en rapport avec l'encyclopédie, comme les deux versions du traité sur les talismans (Sommaville, 1636 et 1640) dont des parties sont reprises dans *La science universelle,* ont été publiés dans des formats plus petits[34]. Il en va de même des ouvrages d'histoire : ces volumes qui ont (presque) tous paru sous le nom de l'auteur montrent que, par son format, l'ensemble encyclopédique se démarque aussi d'autres ouvrages revendiqués.

L'inscription du « nom d'auteur » et la constitution de l'encyclopédiste

Les particularités de la présentation matérielle de la *Science universelle* sont indissociables du discours sur la notion d'« auteur ». Sorel revendique la paternité de son encyclopédie, mais l'inscription de ce lien dans les volumes de l'encyclopédie varie. Ces différences témoignent d'abord de ce qu'on pourrait appeler la lente « constitution » de l'encyclopédiste Sorel.

Dans le premier volume de 1634, le nom de Sorel (« Carolo Sorello[35] ») n'apparaît que dans le quatrain latin de Guy Patin adressé au champion de la nouvelle encyclopédie, et dans le privilège, entre autres sous la forme de « Sieur de Sorel ». Son nom ne figure cependant pas sur la page de titre, ni dans l'« Advertissement » où l'auteur discute son projet encyclopédique et ses anciens ouvrages. Cette manière de procéder n'a rien d'exceptionnel chez notre auteur. Dans le cas de la *Science universelle*, elle est un indice du tâtonnement de Sorel en ce qui concerne la définition et la présentation de son rôle d'encyclopédiste. En 1636 encore, on trouve sur la page de titre de *Des Talismans* : « Le tout tiré de la seconde partie de la Science des choses corporelles [inédite à cette date]. Par le sieur De L'Isle[36]. » Le nom du « compilateur » renvoie aux constructions généalogiques de l'auteur établissant une filiation qui rattache les « Sorel » de Paris à des princes anglo-saxons du Moyen Âge et à Agnès Sorel. Toute une partie de *La solitude* est consacrée à la question des ancêtres[37].

Entre 1634 et 1637, le nouvel encyclopédiste évite donc d'attirer l'attention sur le nom de « Charles Sorel », trop attaché aux belles lettres, tout en insistant dans les textes liminaires du premier volume sur le lien qui l'unit à

ce livre en tant qu'« Autheur ». Discrètement, il introduit le thème nobiliaire et il associe la forme latine de son nom à la pratique savante des louanges, jugements et vœux versifiés. Patin signe son quatrain « G. P. Bell. Doct. Med. Paris ». On peut évoquer l'exemple du premier volume de l'encyclopédie d'Alsted (1630), que Sorel discute dans *De la perfection de l'homme*[38] et qui comporte trois pages de « *Carmina et judicia virorum supra laudem, & amicorum*[39] ».

Dans les volumes parus après 1636, Sorel explore les différents développements dont est susceptible cette inscription initiale de son nom dans l'encyclopédie : en un premier temps, il associe son nom (« M. Ch. Sorel ») au titre d'« Historiographe de France » dont il dispose à partir de 1636, et dans un deuxième temps, il développe le thème nobiliaire. Dans le premier cas, le statut conféré par la charge d'historiographe est mis au service de l'encyclopédie. C'est sans surprise que le deuxième volume de la *Science universelle* (1637), qui opte le plus ouvertement pour cette solution « institutionnelle », comporte non seulement le quatrain de Patin mais aussi une épître dédicatoire à Richelieu[40]. Le quatrain et l'épître disparaissent des éditions suivantes où Sorel adopte une autre manière d'inscrire son nom dans l'encyclopédie. Dans *La solitude,* les compétences de Sorel « Historiographe de France » entrent en rapport avec le développement du thème nobiliaire. Ces compétences cautionnent l'histoire des illustres ancêtres de Cléomède ainsi que l'application de cette histoire à Sorel, application suggérée et aussitôt niée par le texte[41]. Dans *La solitude,* cette histoire d'une « race » s'articule de manière complexe au cheminement de son dernier représentant, Cléomède, vers son action de philosophe-encyclopédiste. Nous reviendrons sur quelques-unes de ses implications.

Dans les volumes de *La science universelle,* le développement du thème nobiliaire a pour corollaire la présence plus effacée de « Charles Sorel (premier) Historiographe de France ». Certes, le nom « Charles Sorel », accompagné de sa charge[42], est inscrit sur la page de titre de *La solitude* et de *De la perfection de l'homme* (1655). Cependant ces indications n'apparaissent plus de la même manière dans les volumes de *La science universelle* parus après 1637. On les retrouve dans les privilèges des volumes de 1641, 1644 et 1647, mais en ce qui concerne la page de titre (ou le faux-titre pour 1647 et 1668), seul le patronyme de Sorel y figure, rattaché au titre de l'ouvrage : « La science universelle de Sorel ». Cette particularité[43] est liée à la manière dont

Sorel articule le thème nobiliaire au projet encyclopédique. En effet, il ne s'agit pas tant de revendiquer sa propre noblesse pour faire de Charles Sorel, historiographe de France et encyclopédiste, une personne de qualité, que de substituer à Charles Sorel un auteur collectif, cette « race » dont il se réclame. D'où l'effacement du prénom (et de la charge liée à sa personne) au profit du seul patronyme « Sorel » qui renvoie, non à l'individu, mais à un ensemble de personnes. Cet amalgame est commenté par Sorel dans un texte liminaire sans titre, placé en ouverture du volume où figure une première fois la variante du titre avec patronyme (1641, t. 1) :

> Celuy qui a mis ce livre par escrit pretend qu'il porte le nom de sa race plutost que le sien en particulier, comme si plusieurs de ce nom y avoient travaillé ensemble, ou si quelqu'un d'eux luy avoit fait naistre le sujet de l'entreprise. Ce n'est pas qu'il refuse de s'en dire l'Autheur absolument, au cas qu'il fallust respondre de ses sentimens & des paroles qui les expriment; Ce qu'il a fait n'a esté que pour attacher sa reputation a celle de ses predecesseurs, afin que si elles n'estoient pas assez fortes chacune à part pour operer au bien qu'il desire l'une pust appuyer l'autre, & qu'estans iointes ensemble elles se fissent mieux remarquer. L'Histoire d'un Cleomede qui dans sa Solitude traça des Regles dignes des plus sainctes Societez, nous authorise cette procedure par une semblable. Il ne fut iamais si bien touché d'amour pour la vraye Philosophie que lors qu'il sçeut qu'il devoit avoir pour modelle un homme de son nom & de sa race, qui ayant attaché son esprit dés son enfance à la recherche de ce qui rend les hommes sçavans, s'estoit enfin appliqué à ce qui les rend sages & bien-heureux[44].

Le lien entre l'ouvrage et « [c]eluy qui a mis ce livre par escrit » semble d'abord relever d'une variante de l'« appropriation pénale » que Michel Foucault évoque à propos des textes porteurs de la « fonction-auteur[45] ». Mais, en parlant de l'encyclopédie, le fait de référer l'élaboration de l'œuvre à un sujet collectif diachronique auquel renvoie le « nom d'auteur », plutôt qu'à un sujet individuel, modifie non seulement le lien œuvre-« nom d'auteur », il le charge de surcroît de significations liées au discours sur la science de l'époque. Il en résulte une curieuse adaptation de l'image baconienne de la science comme entreprise collective où les générations se succèdent dans leur effort de faire avancer les connaissances pour le bien de

l'humanité. Des deux dimensions – synchronique et diachronique – de l'effort collectif chez Bacon, le texte liminaire met l'accent sur cette dernière en l'associant de plus à une lignée particulière.

Par ce procédé, la légitimité que confère l'ascendance n'est plus simplement celle d'une « naissance » octroyant un statut à celui qui peut légitimement en exhiber les marques (titre, nom etc.) « exterieures[46] ». Il s'agit plutôt du legs, reçu par l'encyclopédiste, d'une entreprise conçue par ceux qui l'ont devancé. Mettre par écrit la *Science universelle* devient alors une tâche faisant partie d'une histoire dépassant la destinée individuelle de l'auteur. Cette mission doit d'abord renforcer la réputation de l'encyclopédiste en donnant une profondeur historique aux qualités requises pour mener à bien l'« entreprise » encyclopédique. En effet, cette brève histoire d'une race insiste surtout sur le lien que crée l'« entreprise » commune et sur les effets de l'émulation[47]. L'encyclopédiste a accepté l'ascendance d'hommes voués à la recherche de « ce qui rend les hommes sçavans […] sages & bien-heureux ». Mais au-delà de l'histoire d'une race particulière, qui légitime l'action de son dernier représentant, cette image d'un effort collectif rattache, comme nous l'avons dit, ce qui pouvait paraître le travail isolé d'un auteur peu qualifié dans ce domaine à l'histoire de la progression du savoir dans une perspective baconienne.

Ce discours est de nature indirecte en ce qui concerne la personne de Sorel. Les revendications relatives à l'ascendance passent en grande partie par le personnage de Cléomède, dont il faut lire l'histoire soit dans *La solitude*, soit dans la nouvelle version de l'« Advertissement[48] », placée à la fin de ce même volume de 1641, pour savoir à quel point ce personnage est lié à Sorel encyclopédiste. De plus, celui qui se nomme le « vray Autheur de ce Livre » entretient le doute sur la signification qu'il faut accorder à ce renvoi à la « race », car il n'affirme pas absolument qu'il faille attribuer son inspiration à d'aussi illustres ancêtres que ceux de Cléomède[49]. Toujours est-il qu'un réseau diachronique est mis en place et que le travail solitaire de l'encyclopédiste lui est rattaché.

L'établissement de ce réseau diachronique personnel dans *La solitude* et dans le texte liminaire de 1641 est étroitement lié à la réflexion de Sorel sur les réseaux synchroniques existants ou envisageables par rapport auxquels il situe son travail et son encyclopédie[50]. À la limite, le réseau diachronique

pourrait remplacer les relations de dépendance, de collaboration, d'échange critique avec les contemporains et appuyer les revendications d'autosuffisance de l'encyclopédiste. Le texte de 1641 va dans ce sens quand il suggère qu'il serait plus raisonnable de la part de Cléomède d'adresser ses livres à ses illustres ancêtres, plutôt que de les dédier à un « Grand de son siecle[51] ». On songe à la disparition de l'épître dédicatoire à Richelieu après 1637. Le réseau diachronique peut être lu comme une variation sur le thème de la solitude, surtout si l'on tient compte qu'il s'établit à partir du personnage de Cléomède, héros de *La solitude*. Ce réseau fait ressortir l'isolement par rapport au « monde » et à la multitude, l'indépendance face aux autorités anciennes et modernes. Cependant, ce n'est que dans son alliance avec d'autres configurations que cette insistance sur l'autosuffisance ou sur la solitude prend son sens.

Définir le régime d'attribution de l'encyclopédie

C'est en commentant l'inscription de son nom dans l'encyclopédie que Sorel introduit l'idée du réseau diachronique. Or, si cette idée d'un auteur collectif « généalogique » modifie la manière dont le nom de Sorel apparaît dans les volumes de l'encyclopédie, elle n'efface ni sa présence dans le texte en tant que « vray Autheur de ce livre » – le premier volume de l'édition de 1641 et le quatrième volume de 1644 comprennent même un portrait de Sorel – ni la réflexion sur la notion d'auteur et sur sa dimension interpersonnelle. Cette réflexion contribue de manière décisive à la définition du mode d'intervention de l'encyclopédiste dans le champ de la science.

Dans le premier volume de 1634, on assiste à la mise en place de deux oppositions : la première, des « paroles » et des « choses », et la deuxième, du « divertissement » et des ouvrages « sérieux ». Cette double opposition est en réalité loin d'être évidente, surtout en ce qui concerne son application aux ouvrages de Sorel tels que leurs discours préfaciels les présentent. Cependant, elle crée, dans l'« Advertissement », une topographie de lieux apparemment conflictuels par rapport à laquelle l'auteur définit son projet. Les implications polémiques de cette double opposition sont multiples. Ainsi, le fait de caractériser l'activité des académiciens au moyen de l'antithèse « paroles/choses », établit un lien entre la critique de l'Académie et la critique des solutions purement verbales de l'aristotélisme, par exemple

par Bacon. Par-delà la division « divertissant/sérieux », les positions critiques à l'endroit de l'arbitraire et du verbalisme des autorités se rejoignent.

Mais cette topographie permet aussi de mettre en perspective le cheminement de l'auteur et d'insister sur son passage d'un territoire à l'autre. Cette transition est justifiée à l'aide de sa mise en récit et d'observations sur l'auctorialité. L'encyclopédiste présente ainsi sa carrière d'auteur en distinguant plusieurs catégories d'ouvrages et en les associant à différents moments de sa vie. Tout se passe comme s'il existait un parcours cohérent et « naturel[52] » menant des romans comiques et satiriques de la première jeunesse aux livres de philosophie, morale et politique de l'âge mûr. L'« Advertissement » n'est pas le seul texte qui propose ce récit signalé par la critique[53]. Il réapparaît jusque dans la *La bibliothèque françoise*[54], en passant par sa réalisation la plus complexe dans *La solitude* où certains de ses éléments s'entremêlent à d'autres progressions du héros et de son double Panphile. Inutile d'insister sur le fait qu'il serait difficile de faire coïncider ce cheminement avec la suite chronologique des publications de l'auteur, avant et après 1634[55]. Il connaît d'ailleurs des variations et des relativisations dans les différentes versions qu'en donne Sorel.

À l'instar de l'« histoire des éditions » de 1667 et de l'« histoire d'une race », ce récit crée de la continuité et de la cohérence. L'œuvre entière de Sorel se présente comme un programme d'études et de publications orienté vers la science et la sagesse. Si l'auteur peut refuser de se limiter à un champ particulier, c'est qu'en réalité, quand on les dispose dans le bon ordre, il existe un lien entre les romans comiques et les ouvrages de philosophie. Dans cette perspective – étroitement liée à l'idée même d'encyclopédie –, le fait d'avoir parcouru tous les domaines de l'écriture constitue l'un des fondements de la compétence de l'encyclopédiste[56], et les oppositions évoquées perdent de leur pertinence.

En même temps, cette démarche cohérente est envisagée comme une rupture par rapport aux usages. Dès le premier volume de *La science universelle,* Sorel attire l'attention sur le fait qu'elle pourrait avoir pour conséquence la mauvaise réception de l'encyclopédie. Cette démarche place donc d'emblée celui qui l'a adoptée dans une position qui le singularise. Souligner les reproches que lui valent ses ouvrages comiques[57] et insister sur l'effet négatif qu'ils auront sur la reconnaissance de son travail

d'encyclopédiste, c'est aussi signaler le caractère polémique et novateur de cette transition d'une catégorie d'ouvrages à l'autre. C'est sous-entendre d'emblée que celui dont le nouveau projet suppose cette transition ne pourra se confondre avec le « vulgaire ».

Si cette narration donne une cohérence au travail de l'encyclopédiste, la réflexion sur la notion d'auteur et sur sa dimension interpersonnelle précise son rôle et les procédés qu'il adopte dans ses différents champs d'activité. Sorel est à la recherche d'une auctorialité qui convienne à son encyclopédie. L'« Advertissement » de 1634 distingue d'abord plusieurs degrés d'auctorialité[58]. Selon Sorel, il ne suffit pas qu'un écrivain fasse imprimer un livre qu'il a écrit pour qu'on puisse le dire « auteur » de ce livre et faire rejaillir d'une manière quelconque la réputation du livre sur celle de l'auteur[59]. L'écrivain doit explicitement associer son nom au texte imprimé, par exemple en l'inscrivant sur la page de titre, pour en faire un texte doté d'un auteur. Sorel reprendra en détail ces questions dans la *Bibliothèque françoise*, au chapitre de « L'ordre et l'examen des livres attribuez à l'Autheur de le Biblotheque françoise[60] ». Le lien entre attribution et emprise du public sur l'écrivain y est explicite, car, comme l'explique Sorel, grâce à cette association livre-nom, « le vulgaire nous forme une reputation à sa mode[61] ».

Ainsi, il existe des livres qu'on « desavoüe en les donnant, & et qu'on ne donne que comme des Livres étrangers, des sentimens & de la méthode des quels on ne demeure point d'accord[62] ». L'« abandon » aux lecteurs du texte imprimé non revendiqué – expression dont Méchoulan a souligné à juste titre la force[63] – est défini par Sorel comme une coupure nette du lien de paternité grâce auquel le lecteur pourrait éventuellement remonter du texte imprimé à la personne de l'écrivain. En revanche, l'écrivain dégagé de ce lien peut parler en faveur de ces livres privés de tout soutien sans que ceci ne l'engage en tant qu'auteur[64]. Ne pas inscrire son nom dans un ouvrage imprimé ne relève donc pas de l'attribution dans un sens moderne, c'est-à-dire de la tentative de garder un anonymat quelconque. Dans cette optique, que tout le monde sache que c'est Sorel qui a écrit et donné à imprimer le *Francion* n'entre pas en contradiction avec le fait qu'il n'en soit pas l'« auteur ». Il ne s'agit pas non plus de l'appropriation pénale, car ces livres qu'on peut ainsi abandonner en les publiant ne doivent rien contenir dont l'auteur soit « obligé de répondre[65] ». Il s'agit de l'introduction dans les textes de différents régimes d'appropriation d'une œuvre.

Ce régime de l'« abandon » s'oppose à celui que Sorel envisage pour *La science universelle*. Non seulement l'encyclopédie n'est-elle pas abandonnée par son auteur, mais le lien par lequel elle lui est attachée la distingue aussi d'autres ouvrages avoués, du moins selon l'« Advertissement » :

> Je trouve mesme fort à propos qu'un homme ne fasse qu'un seul livre principal, & que chacun de ceux qui ont le talent d'escrire, fasse ce livre unique selon son Genie, afin qu'il en soit plus accomply. Pour moy il est arrivé que celuy que ie me suis proposé, doit comprendre la Science de toutes choses, de sorte que ie ne sçaurois rien faire de particulier qui ne luy soit desrobé, & qui ne doive estre compris en luy[66].

Ce lien particulier, qui fait du livre principal le reflet du « génie » de son auteur, c'est-à-dire de ses dispositions à s'occuper d'une chose plutôt que d'une autre, isole une fois de plus l'encyclopédie du reste de l'œuvre. Il la place tout spécialement sous la « protection » de son père et souligne la corrélation entre (mé)connaissance de l'ouvrage et (mé)connaissance de l'auteur. Dans le cas de la *Science universelle,* ce lien s'arrime à la position insolite de l'encyclopédiste, elle-même rendue possible par sa transition polémique des romans comiques aux livres de philosophie. En ce sens, les mesures évoquées pour protéger l'ouvrage vont de pair avec celles qui permettent à l'encyclopédiste de définir et d'occuper la place qui lui convient dans le domaine qu'il s'est choisi.

L'encyclopédiste comme protagoniste de la réforme du savoir

Dès 1634, Sorel s'inquiète du danger que court l'encyclopédie d'être méconnue. Le premier volume constitue un coup d'essai fragmentaire, l'édifice complet pouvant seul donner une idée de l'excellence de l'encyclopédie. Ce volume risque donc de provoquer des jugements hâtifs sur le dessein encyclopédique et par conséquent sur l'encyclopédiste. En réalité, nous avons vu que cette question du dessein encyclopédique méconnu est reproposée tout au long du travail sur *La science universelle* et que la *Bibliothèque françoise* déplore encore les effets néfastes du démembrement de l'encyclopédie pour y apporter une fois de plus des remèdes[67]. L'image du dessein méconnu, variante du texte corrompu, motive immanquablement

les mesures envisagées pour constituer un public et orienter la réception de l'ouvrage et du travail de l'encyclopédiste. Ce qui a pu paraître comme une réaction aux difficultés rencontrées par *La science universelle* en librairie l'accompagne en fait dès sa naissance[68]. Parmi ces mesures, l'« Advertissement » propose une sociabilité organisée autour de la publication et de la réception de *La science universelle*.

Selon Sorel, les dangers qui pèsent sur le livre imprimé, au contact de lecteurs inconnus de l'auteur, doivent empêcher celui-ci de publier dans sa version intégrale un ouvrage qui lui tient à cœur. Il doit au contraire en donner un essai en guise de signe aux lecteurs avisés, c'est-à-dire capables d'entrevoir le dessein dans le fragment. Ces lecteurs seront amenés à « rechercher » l'auteur pour converser avec lui. Leur bonne intention une fois constatée, l'auteur pourra leur livrer ce qu'il a tu au public[69]. Sorel décrit des relations d'échange et de critique bienveillante – critique qui ne s'affiche pas publiquement[70]; des relations entre « bons esprits » où même le risque de plagiat semble limité[71]. Cette « recherche » de l'encyclopédiste de la part des bons lecteurs, l'intimité et le respect dans lesquels peut s'exercer la collaboration entre bons esprits sont riches en résonances humanistes. Dans *La science universelle*, cette sociabilité constitue un contre-modèle à la fois de l'action des contrôleurs de langage et des querelles scientifiques publiques, comme celle qui oppose Gassendi et Morin au sujet du *Dialogue* de Galilée et dont on trouve des traces dans *La science universelle*[72]. Un contre-modèle, mais aussi et surtout un espace alternatif créé pour assurer la réception sans défiguration de l'encyclopédie, dont la publication prend alors l'allure d'un dévoilement progressif et toujours incomplet qui pointe vers ce qui n'a pas été « jeté » au public. Un espace qui permet enfin de placer la réception du livre imprimé en présence de l'auteur, dans une société que l'encyclopédie même a fait naître.

Cette évocation d'une sociabilité organisée autour de la *Science universelle* renvoie à l'essor du mouvement « académique » à Paris, dans la première moitié du XVIIe siècle. Elle se rattache à deux aspects de la réflexion sur la réforme des pratiques scientifiques, aspects sur lesquels Bacon a insisté, mais auxquels pourraient être associés d'autres noms. Il s'agit de l'image de la science comme entreprise collective, image à laquelle nous avons fait allusion en parlant du « réseau généalogique », ainsi que de l'exigence subséquente de publier tout ce qui pourrait contribuer à cette entreprise

(exigence opposée à l'image du savoir comme secret[73]). Ces deux aspects sont présents dans la réflexion que la *Science universelle* propose sur la réforme du savoir. Dans leur association aux dispositifs « protégeant » l'encyclopédie, ils subissent cependant des réinterprétations.

La collaboration organisée autour d'un objectif de recherche, ou encore son institutionnalisation, sont représentées dans *La solitude*[74]. Trente ans plus tard, dans *De la Prudence* (1673), Sorel y reviendra en suggérant la création d'une Académie des Historiens pour remédier aux « deffauts de l'Histoire de France[75] ». Cependant, dans le discours sur la réception de l'encyclopédie et du travail de l'encyclopédiste, cette collaboration est recentrée et personnalisée. Elle participe dès lors à la tension entre repli et communication, autosuffisance et participation, mise en scène dans les textes liminaires, mais aussi et surtout dans *La solitude.* Tout en se référant au discours sur les pratiques savantes, elle constitue une fiction dont l'encyclopédie et l'encyclopédiste deviennent les protagonistes.

Il en va de même de l'exigence du partage du savoir inscrite dans la visée réformatrice de *La science universelle* et de sa proposition de changer la société grâce à la diffusion d'une science réformée. Dans sa rencontre avec les observations sur les vicissitudes de la publication et le régime d'auctorialité propre à l'encyclopédie, cette exigence de partage non limité se combine à l'image ancienne du savoir comme secret et à la distinction entre une diffusion exo- et ésotérique. Il s'agit d'une mesure classique contre l'« abandon » du texte, qui permet ici d'imaginer ce réseau fictif à la mesure de la *Science universelle.*

On peut élargir ces observations à la manière dont Sorel interprète le thème baconien de la critique des autorités textuelles, thème d'origine humaniste. Dans ce cas plus encore que dans les deux précédents, il s'agit d'un élément central de sa réflexion sur la science. L'examen de la science du passé – l'inventaire critique de ses contenus, de ses méthodes, de ses objets – permet au savoir humain de progresser sur de nouvelles bases dans le but de transformer la société. *De la perfection de l'homme* donne à voir l'ampleur de cette entreprise critique menée par des auteurs anciens et modernes, mais aussi par des praticiens.

Pourtant, la forme que prend cet examen dans *La science universelle* concourt de manière décisive à isoler la contribution de l'encyclopédiste. L'encyclopédie propose avant tout une lecture critique comparée des différentes positions sur les questions qu'elle aborde, lecture qui ne nomme ni les textes, ni les auteurs. Les textes liminaires du premier volume justifient l'anonymat auquel Sorel soumet cet examen et renvoient à des traités séparés pour la présentation des auteurs et des textes[76]. L'anonymat est mis en rapport avec l'auctorialité de l'encyclopédiste : la vérité en philosophie appartient à la nature (et non à son premier énonciateur), la lecture critique et la transformation des matériaux qui en résulte, à l'encyclopédiste.

Le procédé[77] a pour effet de mettre en relief l'encyclopédiste, seul protagoniste individualisé dans ce dialogue critique avec la science ancienne et moderne. Il met en question la notion même d'autorité dans le domaine des « choses », car ne pas nommer les autorités revient ici à les priver de ce statut. Les intervenants dans les querelles d'École, les novateurs et leurs polémiques contre des adversaires anciens et modernes ainsi que les disputes de priorité s'effacent[78] au profit de la lecture critique et du nouvel ordre que l'encyclopédiste donne aux matériaux rassemblés. Sa position particulière dans le domaine des « choses » appuie l'impartialité qu'il revendique.

On pourrait aussi évoquer l'insistance de Sorel à mentionner son instruction autodidacte par la lecture, qui appartient à ce même récit, connu, de la réforme du savoir dont l'encyclopédiste se fait le protagoniste, et les remarques de Sorel sur l'esprit des lecteurs « préoccupé » par l'erreur, inversion de l'image du « *candidus lector* » (Sorel parle de « Tables d'attente[79] »), du lecteur non prévenu. En tant que destinataire de l'encyclopédie, le lecteur est assimilé au corpus sur lequel s'exerce l'activité critique de l'encyclopédiste, avant de pouvoir devenir lui-même lecteur au sens fort et interlocuteur.

Dans cette analyse, nous avons tenté de montrer comment Sorel met en contexte son travail d'encyclopédiste en le situant par rapport à des oppositions qui en soulignent d'abord le caractère insolite, voire contestable, pour s'intégrer ensuite dans les solutions que l'auteur apporte à ce problème. Cet aperçu forcément limité des dispositifs assurant la contextualisation du projet encyclopédique suggère l'importance de la réflexion de Sorel sur la notion d'« auteur » dans le domaine des belles lettres pour l'interprétation

particulière qu'il donne à son travail d'encyclopédiste. La rencontre de cette réflexion avec les nouvelles idées sur la science et avec les grands thèmes de l'humanisme permettent à l'auteur de définir et d'occuper un terrain où les autorités sont provisoirement mises en échec.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Marie-Florence Sguaitamatti est stagiaire postdoctorale au Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal et boursière du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Elle a obtenu son doctorat à l'Université de Zurich en 2010 (Littérature française du XVIIIe siècle). Ses travaux portent sur la poétique du roman, du dialogue et du conte au XVIIIe siècle, et sur les rapports entre la littérature romanesque et la diffusion du savoir scientifique au XVIIe siècle. Son projet de recherche postdoctoral est consacré aux liens entre les œuvres romanesque et scientifique de Charles Sorel. Elle a publié *Le dialogue et le conte dans la poétique de Crébillon* (Garnier, 2010) et coédité plusieurs ouvrages collectifs (*Strukturen – structures – strutture* (Shaker, 2006), *Alltag und Alltäglichkeit in Sprache und Literatur der Romania – Le quotidien dans les langues et littératures romanes* (Shaker, 2009)) dont le dernier, *Variante, variété* (ETS, 2013), vient de paraître.

Notes

[1] Charles Sorel, *La science des choses corporelles. Première partie de la science humaine, où l'on connoist la vérité de toutes les choses du monde par les forces de la raison; et l'on treuve la réfutation des erreurs de la philosophie vulgaire,* à Paris, chez Pierre Billaine, rüe Sainct Jacques, à la Bonne Foy, devant Sainct Yves, 1634, avec Privilège du Roy, p. 407. Par la suite : *La science des choses corporelles*, 1634.

[2] J'utilise le mot « encyclopédie » pour désigner les quatre volumes de *La science universelle*. Sorel utilise ce terme pour son ouvrage, car celui-ci doit parcourir l'ensemble du savoir en suivant un ordre « naturel ». La recherche de cet ordre constitue un aspect important du travail de l'encyclopédiste qui construit l'édifice du savoir de manière à ce que les différentes parties puissent entrer en rapport entre elles. Ce qui caractérise plus particulièrement l'encyclopédie de Sorel, c'est la portée réformatrice. En effet, il ne s'agit pas uniquement de mettre dans le bon ordre un savoir établi, mais de procéder à l'inventaire critique des connaissances humaines. Voir par exemple : Charles Sorel, *De la perfection de l'homme, où les vrays biens sont considérez, et spécialement ceux de l'âme; avec les méthodes des sciences […],* par M. Ch. Sorel, Conseiller du Roy en ses Conseils, premier Historiographe de France & de sa Majesté, à Paris, chez Robert de Nain, au Palais, à l'entrée de la Salle Dauphine, à l'Annonciation, 1655, avec Privilège du Roy, p. 276-283 et 313-324. Par la suite, *De la perfection de l'homme,* 1655.

[3] Les volumes rattachés ici à l'« ensemble encyclopédique » comprennent les quatre volumes de la *Science universelle* dans ses différentes éditions (1634-1668), ainsi que *La*

solitude et l'amour philosophique de Cléomède (1640) et *De la perfection de l'homme* (1655). Je reviendrai sur les raisons matérielles de cette association qui n'inclut pas tous les ouvrages de Sorel qu'on peut mettre en rapport avec le projet encyclopédique.

[4] On connaît, depuis le livre d'Émile Roy, la description de Sorel par son ami le médecin Guy Patin dans une lettre de 1653 adressée à Charles Spon (Émile Roy, *La vie et les œuvres de Charles Sorel sieur de Souvigny (1602-1674),* Paris, Hachette, 1891, p. 13). Dans sa présentation du *Francion,* Antoine Adam cite une lettre de Peiresc où celui-ci traite Sorel de « fol », l'accusant de s'ériger en censeur du siècle (Antoine Adam, « Le roman français au XVIIe siècle », dans *Romanciers du XVIIe siècle,* textes présentés et annotés par Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 22). Ces évocations de la part de Patin, grand bibliophile, et de l'érudit Peiresc ne concernent pas spécifiquement la *Science universelle* ni le rôle de Sorel en tant que philosophe. Les allusions au volet philosophique de son travail, faites de son vivant, tendent le plus souvent à opposer la valeur de ses textes de fiction à l'insuccès de ses gros volumes sérieux. Voir aussi les textes cités par Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 7-13.

[5] Pour une synthèse sur la « vie académique » en France avant la création en 1666 de l'Académie des sciences, voir : Simone Mazauric, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle,* Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 33-54.

[6] Voir Charles Sorel, « De la charge d'Historiographe de France », dans Charles Bernard, *Histoire du Roy Louis XIII,* à Paris, chez la vefue Nicolas de Sercy, au Palais, en la galerie Dauphine, à la bonne Foy, 1646, avec Privilège du Roy, n. p. [quatrième page]. Par la suite, *Histoire du Roy Louis XIII,* 1646.

[7] Voir l'article « Auteur », dans Antoine Furetière, *Dictionnaire universel,* à La Haye, et à Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, avec Privilège, t. I. Pour une analyse des enjeux de cette définition de l'« auteur », voir le chapitre « Figures de l'auteur », dans Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle,* Aix-en-Provence, Éditions ALINEA, 1992, p. 35-67.

[8] Éric Méchoulan, « Le sentiment du passé et l'histoire du littéraire : le médium de l'ami lecteur à la Renaissance », *Fabula / Les colloques,* Littérature et histoire en débats, 28 septembre 2013.
http://www.fabula.org/colloques/document2103.php (27 février 2014). C'est Méchoulan qui souligne.

[9] Voir par exemple : Daniel Riou, « Stratégies préfacielles dans les "Histoires comiques". Pratiques de l'écart et de la discontinuité de Charles Sorel à Antoine Furetière », dans Mladen Kozul, Jan Herman et Paul Pelckmans (dir.), *Préfaces romanesques. Actes du XVIIe colloque international de la SATOR, Leuven-Anvers, 22-24 mai 2003,* Louvain, Paris; Dudley, Peeters, 2005, p. 91-102.

[10] Alain Viala a donné une interprétation globale de cette réflexion (et de la carrière de Sorel en termes de stratégie) dans son étude sur la constitution de l'univers littéraire en champ social relativement autonome (Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique,* Paris, Les Éditions de Minuit, 1985). Voir aussi Claudine Poulouin et Michèle Rosellini, « L'œuvre majeure au regard de la pratique polygraphique du XVIIe

siècle : les points de vue de Naudé et Sorel », dans Catherine Volpilhac-Auger (dir.), *Œuvres majeures, œuvres mineures?,* Lyon, ENS Éditions, 2004, p. 39-61; et Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012.

[11] Voir par exemple Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 417-419.

[12] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise de M. C. Sorel. Ou le choix et l'examen des Livres François qui traitent de l'Éloquence, de la Philosophie, de la Dévotion, & de la Conduite des Mœurs[…],* à Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais, 1664, avec Privilège du Roy, p. 349-385 et 385-400. Par la suite, *La bibliothèque françoise,* 1664.

[13] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise de M. C. Sorel Premier Historiographe de France, seconde édition, reveüe et augmentée,* à Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais, 1667, avec Privilège du Roy, p. 446-451. Par la suite, *La bibliothèque françoise*, 1667.

[14] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 448.

[15] Voir par exemple, Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1664, p. 367-368.

[16] Antoine Furetière, *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivez au royaume d'Éloquence,* à Paris, chez Pierre Lamy, au Palais, au second pilier de la Grand'Salle au Grand César, 1658, avec Privilège du Roy, p. 38. Le « Capitaine Sorel » commande aux Ironies, parmi lesquelles, dit le narrateur, il jouit d'un tel crédit, que les 40 Académiciens ont des raisons de craindre leur officier. Pour une analyse du classement des auteurs opéré par Furetière et des limites qu'il impose à la polygraphie, voir Mathilde Bombart, « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique (*La Nouvelle allégorique* d'Antoine Furetière) », *Littératures classiques,* vol. 31, 1997, p. 111-114.

[17] Charles Sorel, *Relation véritable de ce qui s'est passé au Royaume de Sophie depuis les troubles excitez par la Rhétorique & l'Éloquence […],* à Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la Salle Dauphine, à la Bonne-Foy couronnée, 1659, avec Privilège du Roy, p. 3-6.

[18] « Charroselles ne vouloit point passer pour Autheur, quoy que ce fust la seule qualité qui le rendist recommandable, & qui l'eust fait connoistre dans le Monde » (Antoine Furetière, *Le roman bourgeois, ouvrage comique,* à Paris, chez Louis Billaine, dans la Grand'Salle du Palais, au second Pilier, au grand César, 1666, avec Privilège du Roy, p. 409-416). Le statut d'académicien de Furetière reste bien sûr implicite dans cet « ouvrage comique » anonyme attribué à la jeunesse de l'auteur. Le narrateur insiste sur l'absence de noblesse chez Sorel.

[19] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 447. Le privilège date d'août 1634 et cette même année figure sur la page de titre. Pour la date de ce premier volume et l'existence d'exemplaires datés de 1635, voir Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 411.

[20] Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 304-305. Billaine publie dans plus ou moins tous les domaines. On constate sans surprise qu'il semble plus particulièrement orienté vers les ouvrages religieux, mais il publie aussi fréquemment des livres d'histoire, des recueils de poésie, des romans et des textes scientifiques (surtout de médecine « chymique »).

[21] Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 372-373.

[22] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 447. Les italiques sont de Sorel. P. Billaine est mort en 1639 (*data.bnf.fr*, http://data.bnf.fr/12238920/pierre_billaine/#allmanifs (14 mars 2014)). Sommaville meurt en 1664 (*data.bnf.fr*, http://data.bnf.fr/12239432/antoine_de_sommaville/#allmanifs (18 mars 2014)).

[23] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 447.

[24] Sorel mentionne l'édition en trois volumes de 1641 et une édition en quatre volumes de 1644, dont il dit qu'elle est la troisième. Il ne mentionne pas la réédition de 1647. Il semble dater de 1644 et la parution du quatrième volume (intitulé *La perfection de l'âme*) et la réédition de l'ouvrage en quatre volumes (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 447).

[25] Le passage de Quinet à Robert Denain pour la publication de *De la perfection de l'homme* (1655) est motivé par le décès de Quinet (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 447).

[26] Voir aussi la notice du premier volume de *La science universelle,* dans l'édition de 1647 : « Il y a encore le Livre, *de la Solitude & Amour Philosophique de Cleomede*, imprimé chez le mesme Libraire [Antoine de Sommaville]. Il est d'une lecture necessaire à ceux qui voudront prendre la peine de s'adonner à une estude libre & genereuse. Il ne se devroit pas vendre mesme qu'avec celuy-cy [*La science universelle*], n'estoit le peu d'intelligence qui est souvent entre les Libraires » (Charles Sorel, *La science universelle où la vraye Philosophie plus estendüe que la vulgaire, Et réduite en un ordre naturel, selon la plus certaine liaison des Sciences particulières & des Arts, avec la réfutation de plusieurs erreurs que l'on y a introduites,* troisiesme édition divisée en quatre volumes, à Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais dans la petite Salle, sous la montée de la Cour des Aydes, 1647, avec Privilège du Roy, t. I, p. 7-8; par la suite, *La science universelle,* 1647, t. I).

[27] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 448.

[28] Dans son analyse des encyclopédies qui précèdent la *Science universelle,* Sorel se réfère aux deux versions du texte de Bacon (1605 et 1623). Il connaît la traduction de Maugars du texte anglais. Pour le *De dignitate et augmentis scientiarum libri IX,* il suit celle de Gilbert de Golefer (parue chez Jacques Dugast, en 1632). Voir Charles Sorel, *De la perfection de l'homme,* 1655, p. 312.

[29] Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 352-356. Dans la *Bibliothèque françoise,* Sorel annonce la réédition sans nommer les libraires qui ont pris cette initiative. Les libraires des éditions précédentes étant décédés, il se contente de souligner le succès qu'implique cette réédition (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 450).

[30] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 431.

[31] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 446-447.

[32] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 450. Il s'agit de l'édition in-12 de Nicolas Le Gras, Théodore Girard et Jean Guignard. Sorel ne manque pas de mentionner qu'en 1646 un libraire lui a offert d'imprimer « en un seul volume *in folio*, tout ce qui appartenoit à la Science Universelle » (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 449). Les italiques sont de Sorel.

[33] Je laisse ici de côté les ouvrages qui ne comportent que peu de pages (d'une dizaine à 68 pages). Seuls les textes de son oncle Charles Bernard, que Sorel a complétés ou terminés (par exemple, l'*Histoire du Roy Louis XIII*, publiée en 1646 chez Augustin Courbé), ont été publiés dans de grands formats (*in-folio*).

[34] Charles Sorel, *Des Talismans ou Figures faites sous certaines constellations […],* Le tout tiré de la seconde partie de la Science des Choses corporelles, par le sieur De L'Isle, à Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, dans la petite salle, à l'Escu de France, 1636, avec Privilège du Roy, et *Les secrets astrologiques des figures ou des anneaux gravez souz certain signe du ciel […] Ouvrages tirez de la dernière partie de la Science humaine de M. Ch. Sorel. À quoy l'on a adjousté des observations contre le livre des Curiositez inouyes de M. J. Gaffarel, faites par D. L.,* à Paris, chez Antoine de Sommaville, 1640. Par la suite, *Des Talismans,* 1636 et *Les secrets astrologiques,* 1640. On peut aussi évoquer *De la Confusion et des erreurs des sciences,* texte tiré de l'« Introduction » du premier volume de 1641 et qui a fait l'objet d'une publication séparée chez Quinet, toujours en 1641 (Charles Sorel, *La science universelle de Sorel,* à Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais dans la petite Salle, sous la montée de la Cour des Aydes, 1641, avec Privilège du Roy, t. I, p. 33-48 [pagination des textes liminaires]; par la suite, *La science universelle*, 1641, t. I). Il s'agit cependant d'un texte bref pouvant plutôt servir de petit « traité-présentation » de l'encyclopédie.

[35] « *Carolo Sorello Novae Encyclopaediae Assertori Dignissimo* » (*La science des choses corporelles,* 1634). « À Charles Sorel très digne champion de la nouvelle encyclopédie. » [Notre traduction.]

[36] Charles Sorel, *Des Talismans,* 1636. Le privilège porte : « C.S.S. De l'Isle » (Charles Sorel de Soigny de l'Isle). La page de titre de la deuxième version de ce texte (*Les secrets astrologiques,* 1640) nomme en revanche M. Ch. Sorel comme auteur de la *Science humaine.*

[37] Charles Sorel, *La solitude et l'amour philosophique de Cléomède. Premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du Roy & Historiographe de France,* à Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais dans la petite Salle, à l'escu de France, 1640, avec Privilège du Roy, p. 135-180, 185-194 et 325-342. Par la suite, *La solitude*, 1640.

[38] Charles Sorel, *De la perfection de l'homme,* 1655, p. 306-309.

[39] *Johannis-Henrici Alstedii Encyclopaedia. Septem tomis distincta*, Herbornae Nassoviorum, 1630.

[40] Charles Sorel, *Première partie de la Science universelle contenant la Science des choses corporelles, qui est la vraye physique, appuyée sur des démonstrations sensibles, & des raisonnemens naturels, contre les erreurs de la philosophie vulgaire […],* par M. Ch. Sorel Historiographe de France, à Paris, chez Pierre Billaine, ruë Sainct Jacques, à la Bonne Foy, devant Sainct Yves, 1637, avec Privilège du Roy. Par la suite, *La science universelle*, 1637.

[41] Charles Sorel, *La solitude,* 1640, p. 336-342.

[42] La qualité de « Conseiller du Roy » ou de « Conseiller d'Estat » qui figure aussi dans certains textes, est associée à la charge de Premier Historiographe de France, selon Sorel (voir « De la charge d'Historiographe de France », dans Charles Bernard, *Histoire du Roy Louis XIII,* 1646). Le nom de Sorel et sa charge de « Premier Historiographe de France » apparaissent aussi sur la page de titre de la deuxième édition de la *Bibliothèque françoise* (1667).

[43] L'utilisation du seul patronyme et sa justification ont été commentées entre autres par Fausta Garavini, *La Maison des Jeux. Science du roman et roman de la science au XVIIe siècle,* traduit de l'italien par Arlette Estève, Paris, Champion, 1998, p. 141.

[44] Charles Sorel, *La science universelle,* 1641, t. I, p. 3.

[45] Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur? », *Bulletin de la Société française de philosophie,* vol. 64, 1969, p. 84.

[46] Charles Sorel, *La science universelle*, 1641, t. I, p. 3.

[47] La suite du passage cité plus haut insiste sur le fait que si le « nouveau Cleomede » veut être reconnu comme un descendant de cet ancêtre qui a renoncé à la couronne, ce n'est pas par des « marques exterieures » mais par la « ressemblance des mœurs » (Charles Sorel, *La science universelle,* 1641, t. I, p. 3).

[48] Charles Sorel, *La science universelle,* 1641, t. I, p. 377-381. Ces pages ajoutées à l'ancien « Advertissement » donnent une explication du titre plus exhaustive que le texte liminaire au début du volume. Cléomède est à nouveau mentionné comme exemple. Le texte évoque à la fois l'intention de dédier le livre aux ancêtres et l'idée d'une filiation morale-intellectuelle. Il est plus explicite en ce qui concerne le lien Sorel-Cléomède.

[49] « Vous croirez de mesme si vous voulez, Lecteurs, que le vray Autheur de ce Livre n'a pas manqué de trouver dans l'antiquité dequoy imiter ou dequoy l'inciter à de nouveaux projets; Mais sans aller chercher si haut le Chef de sa race & de ses desseins, il peut bien encore avoir eu assez d'objets presens pour luy enfler le courage » (Charles Sorel, *La science universelle,* 1641, p. 3-4). Dans la dernière édition de la *Science universelle*, le texte liminaire est modifié, mais le binôme race-individu reste, ainsi que la réflexion sur la fonction de l'attribution des textes à un nom : « Dans les premieres Editions de la Science Universelle, on avoit mis au titre un nom qu'on faisoit passer pour le nom de quelque Race plûtost que pour celuy d'un homme particulier, & si l'on veut cela s'observera encore : Mais le vray Autheur du Livre ne refusant point de l'avouer pour sien, il n'empesche pas qu'on n'y trouve aussi son nom aujourd'hui, non pas qu'il croye que cela puisse servir à la recommendation de l'ouvrage, ny qu'il s'en attribuë beaucoup de gloire : Ce n'est que pour suivre la coustume qui demande le nom de quelque Autheur pour distinguer un Livre d'avec les autres qui pourroient parler de mesme sujet » (Charles Sorel, *La science universelle […],* à Paris, chez Jean Guignard le fils, dans la Grand'-Salle du Palais, du costé de la Cour des Aydes, à l'Image S. Jean, 1668, avec Privilège du Roy, t. I, fin de l'avant-dernière page du premier texte liminaire).

[50] Toute la deuxième partie du texte liminaire de 1641 est consacrée aux rapports entre l'encyclopédiste et ses contemporains (Charles Sorel, *La science universelle,* 1641, t. I, p. 4-5).

[51] Charles Sorel, *La science universelle,* 1641, t. I, p. 3.

[52] Sorel évoque l'« ordre naturel » qu'il a suivi dans son travail. Charles Sorel, *La Science des choses corporelles*, 1634, p. 421-421 [*sic*].

[53] Voir par exemple Fausta Garavini, *La Maison des Jeux. Science du roman et roman de la science au XVIIe siècle,* traduit de l'italien par Arlette Estève, Paris, Champion, 1998, p. 79-87.

[54] Voir entre autres : Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 405-407 et 425.

[55] L'ensemble encyclopédique n'est nullement la seule préoccupation de l'auteur entre 1634 et 1668. Sorel n'abandonne ni sa carrière d'auteur de romans (il suffit de penser à *Polyandre* paru en 1648), ni celle d'historiographe, et il poursuit sous une nouvelle forme la recension critique d'ouvrages dans la *Bibliothèque françoise*.

[56] Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 421-421 [*sic*]. Dans ce passage, les ouvrages précédant la *Science universelle* deviennent des exercices préparatoires, rangés dans un ordre « naturel » suivant l'âge de l'auteur.

[57] Dans l'« Advertissement » de 1634, Sorel met en scène l'« Autheur » examinant sa démarche avec sérénité dans l'éventualité de comparaître devant « un Juge » (Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 420). La partie de l'« Advertissement » consacrée aux ouvrages de l'auteur prend l'allure d'un plaidoyer.

[58] Les remarques de Sorel concernant l'emprise que la notion d'auteur donne au public sur l'écrivain et sur la manière dont l'auteur peut gérer cette situation, peuvent être rapprochées des procédés qu'Éric Méchoulan décrit à propos du problème du contrôle de la transmission de textes imprimés et de la constitution du public dans son article « L'ami lecteur : sentiment littéraire et lien social au XVIIe siècle », dans Julia Chamard-Bergeron, Philippe Desan et Thomas Pavel (dir.), *Les liens humains dans la littérature (XVIe-XVIIe siècles),* Paris, Garnier, 2012, p. 263-266. Olivier Roux analyse les distinctions que Sorel établit par la manière dont il avoue ses œuvres et il souligne le rôle que Sorel accorde à la bibliographie dans la constitution de l'image de l'auteur (voir en particulier, Oliver Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 412-446).

[59] « Si tout ce que i'ay iamais escrit est mis au rang de mes livres, il y faut mettre aussi mes Themes & mes Declamations du College. Quelle preuve a t'on d'ailleurs pour m'attribuer des livres que ie n'ay iamais soubsignez & qui portent mesme un autre nom que le mien? Il suffit que l'on m'attribuë ceux que i'approuve. Il y en a qui a toute force veulent estre declarez Autheurs, […] & quant à moy, l'on me veut faire Autheur malgré que i'en aye » (Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 412). Ces remarques portent sur le problème de la constitution de l'« œuvre » qu'abordait déjà Foucault dans ses observations sur la fonction-auteur (Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur? », *Bulletin de la Société française de philosophie,* vol. 64, 1969, p. 79).

[60] « Les bonnes Lettres se verroient diminuées de prix, & leur contrainte éloigneroit d'elles beaucoup de gens, si les Ouvrages qui sont faits par leur moyen, n'estoient aussi libres que doit estre la condition de ceux qui les ont entrepris; Lors que les Escrits ont plus de bien que de mal, ou que portans un caractere d'indifference, ils ne sont que des Exercices de ceux qui les font, & les Essais de leurs forces, il n'est pas necessaire de les mettre au rang de leurs veritables Œuvres. Il n'y a jamais eu d'obligation de se dire l'Autheur des Livres qu'on desavoüe en les donnant, & qu'on ne donne que comme des Livres étrangers, des sentimens & de la methode desquels on ne demeure point d'accord. Ce seroit trop de violence de forcer quelqu'un à les reconnoistre, quand ils ne contiennent rien surquoy on soit obligé de répondre » (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise*, 1667*,* p. 391-392).

[61] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 392.

[62] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 392.

[63] Éric Méchoulan, « L'ami lecteur : sentiment littéraire et lien social au XVIIe siècle », dans Julia Chamard-Bergeron, Philippe Desan et Thomas Pavel, (dir.), *Les liens humains dans la littérature (XVIe-XVIIe siècles),* Paris, Garnier, 2012, p. 271.

[64] Après avoir discuté ses textes non avoués et sa démarche, l'« Autheur » de la *Bibliothèque françoise* conclut en insistant sur le fait que le divertissement n'est pas le seul profit qu'on peut tirer de ces livres. Il introduit cette partie du plaidoyer en soulignant le statut des livres abandonnés : « Les Livres que nous avons examinez, ont leurs défaux & leurs difformitez comme leurs agrémens; & après en avoir fait la Declaration, qui est-ce qui parlera pour eux, s'ils n'ont jamais esté avoüez de personne? Il importe pourtant de conserver leur credit : S'ils se trouvent propres à quelque chose, il ne faut pas les laisser à l'abandon » (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 407-408).

[65] Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 392.

[66] Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 424. Peu importe ici le degré de « sincérité » de cette affirmation : elle nous intéresse en tant que dispositif, par rapport à la *Science universelle* (voir Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012, p. 443-444).

[67] Voir par exemple : « Mais cet Ouvrage a eu un malheur qui est arrivé à beaucoup d'autres, qui ne sont pas assez connus à cause de la maniere dont ils ont esté faits, & de la saison qu'ils ont paru au jour. *La Science Universelle* divisée en quatre Volumes, ayant passé trois ou quatre fois sous l'impression, il n'y a gueres eu de contrée dans l'Europe où l'on n'en ait oüy parler, mais ce n'est pas avec une connoissance entiere qui puisse satisfaire ceux qui la protegent : Les differentes parties de cet Ouvrage ayans esté données les unes apres les autres, on a sceu que la pluspart de ceux qui les ont euës, en ont jugé de mesme que ceux à qui on auroit montré seulement un bras ou une jambe, & quelque autre partie d'une grande Statuë, à laquelle un Scupteur travailleroit par pieces, à cause de leur grandeur; Ils n'ont pas pensé que tout cela devoit estre rassemblé pour former un Corps parfait. » (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 431).

[68] Ainsi *La solitude* est annoncé dès l'« Advertissement » de 1634, comme un traité qui doit expliquer la vocation de l'encyclopédiste. Le volume de 1634 annonce aussi l'examen des

philosophes et des encyclopédies qu'on trouve dans *De la perfection de l'homme* (Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 427 et 405-406).

[69] « Nos livres sont leus par quantité de personnes que nous ne connoistrons iamais, & qui ne desirent point de nous connoistre, pource qu'il leur suffit d'avoir nostre ouvrage. Il y a à perdre si leur connoissance vaut quelque chose; mais pour quantité d'autres qui n'ont rien de recommandable, & qui prennent mesme d'un mauvais biais tout ce que nous avons escrit, & l'expliquent selon leurs bigearres imaginations, ils donnent sujet de souhaiter de n'avoir iamais abandonné nostre ouvrage pour estre en danger de tomber en de si indignes mains. Il vaut bien mieux le garder devers soy, & en faire sçavoir à peu prés les sujets dans quelque Livre Avant-coureur où il y en ait quelque partie que de necessité il faut jetter en public, afin que l'on iuge ce que ce peut estre du reste. Alors l'on sera recherché en sa personne, & non point seulement en son Livre, & l'on aura le plaisir de connoistre ceux qui aiment les bonnes choses, & d'avoir leur frequentation pour ioindre leurs experiences aux siennes, & en tirer une plus grande certitude de doctrine. Voila comme i'ay dessein de faire, ne donnant pas à imprimer les principales pieces de mon Œuvre, & les reservant pour les monstrer moy mesme à ceux de qui la bonne intention me sera connuë, & qui y pourront profiter, ou m'y faire profiter moy-mesme, m'avertissant des deffaux que i'y pourray avoir laissez. » (Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 429-430).

[70] Voir aussi : Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 408.

[71] Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 430.

[72] Sur cette querelle, voir Robert Lenoble, *Mersenne ou la naissance du mécanisme,* seconde édition, Paris, Vrin, 1971, p. 409-412. La querelle, qui débute en 1631, porte sur le *Dialogue* de Galilée, dont le manuscrit était connu des savants français avant sa publication en 1632.

[73] Pour une contextualisation succincte de cette opposition par rapport à la réflexion sur la science à la fin du XVIe et au XVIIe siècle, voir Paolo Rossi, *Il tempo dei maghi. Rinascimento e modernità,* Milano, Raffaello Cortina Editore, 2006, p. 103-129.

[74] Dans *La solitude*, l'histoire de Panphile décrit les logements des spéculatifs dans le palais de Physis et de Tecnés. Ces logements réunis dans un grand édifice sont attribués à différentes disciplines. Ils comprennent des écoles, des lieux où l'on pratique ce que l'on a appris et d'autres où les novateurs se rencontrent pour débattre. L'édifice possède aussi une imprimerie (Charles Sorel, *La solitude,* 1640, p. 81-83).

[75] Charles Sorel, « Supplément des traitez de la connoissance des bons livres », dans Charles Sorel, *De la prudence ou des bonnes reigles de la vie pour l'acquisition, la conservation & l'usage légitime des biens du corps & de l'âme; où l'on void ce qui est dans la bienséance du monde, et ce qui peut rendre un homme accomply,* à Paris, chez André Pralard, rüe Saint Jacques à l'Occasion, 1673, avec Privilège du Roy, p. 66-76. En 1673, ce genre d'institution voulue par l'état s'est imposé et Sorel peut se référer à la liste entière des Académies royales pour en proposer une nouvelle.

[76] Charles Sorel, *La science des choses corporelles,* 1634, p. 33 (de la « Préface ») et 400. Le quatrième volume de l'encyclopédie, paru en 1644 (*La perfection de l'âme*), *De la perfection de*

l'homme (1655) et *La bibliothèque françoise* (1664) livrent le contexte des matériaux de l'encyclopédie.

[77] Isabelle Moreau évoque cette réduction de l'histoire de la philosophie « à un catalogue anonyme des erreurs à rejeter et des intuitions à suivre » établi sous la seule autorité de Sorel. Moreau met l'accent sur le fait que le procédé permet en un premier temps de neutraliser les effets de polémique contre les auteurs dont l'ouvrage critique les positions (Isabelle Moreau, *« Guérir du Sot ». Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique,* Paris, Champion, 2007, p. 517).

[78] À ce propos, la réception de la « Querelle du vide » dans la *Science universelle* est exemplaire. À partir de 1655, Sorel évoque les nouvelles expériences sur le vide et dans l'édition de 1668 on repère des traces de sa lecture de Pascal et de Bourgoing dont il cite les ouvrages dans la *Bibliothèque françoise* (Charles Sorel, *La bibliothèque françoise,* 1667, p. 39). Mais l'incorporation des nouveaux éléments au texte des éditions antérieures passe sous silence la « querelle » pourtant bien présente dans les textes utilisés.

[79] Charles Sorel, préface de *La science des choses corporelles,* 1634, p. 32.

Bibliographie

Sources

Johann Heinrich Alsted, *Johannis-Henrici Alstedii Encyclopaedia Septem tomis distincta,* Herbornae Nassoviorum, 1630.

Antoine Furetière, *Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivez au royaume d'Eloquence,* à Paris, chez Pierre Lamy, au Palais, au second pilier de la Grand'Salle au Grand César, 1658, avec Privilège du Roy.

Antoine Furetière, *Le roman bourgeois, ouvrage comique,* à Paris, chez Louis Billaine, dans la Grand'Salle du Palais, au second Pilier, au grand César, 1666, avec Privilège du Roy.

Antoine Furetière, *Dictionnaire universel,* à La Haye, et à Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, avec Privilège, t. I.

Charles Sorel, *La science des choses corporelles. Première partie de la science humaine, où l'on connoist la vérité de toutes les choses du monde par les forces de la raison; et l'on treuve la réfutation des erreurs de la philosophie vulgaire,* à Paris, chez Pierre Billaine, rüe Sainct Jacques, à la Bonne Foy, devant Sainct Yves, 1634, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *Des Talismans ou Figures faites sous certaines constellations […] Avec des observations contre le livre des Curiositez inouyes de M. J. Gaffarel et un Traicté de l'unguent des armes […],* Le tout tiré de la seconde partie de la Science des Choses corporelles,

par le sieur De L'Isle, à Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, dans la petite salle, à l'Escu de France, 1636, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *Première partie de la Science universelle contenant la Science des choses corporelles, qui est la vraye physique, appuyée sur des démonstrations sensibles, & des raisonnemens naturels, contre les erreurs de la philosophie vulgaire; et où l'on void le nombre & la situation des corps principaux, la question du vuide, le rang des astres, la grandeur, la figure, la couleur, le mouvement, & autres qualitez de ces mesmes corps, l'immobilité de la terre, la cause du flux & reflux de la mer, le nombre & la distinction des élémens, & quelle est la matière des corps celestes,* par M. Ch. Sorel Historiographe de France, à Paris, chez Pierre Billaine, ruë Sainct Jacques, à la Bonne Foy, devant Sainct Yves, 1637, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *La solitude et l'amour philosophique de Cléomède. Premier sujet des exercices moraux de M. Ch. Sorel, Conseiller du Roy & Historiographe de France,* à Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais dans la petite Salle, à l'escu de France, 1640, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *Les secrets astrologiques des figures ou des anneaux gravez sous certain signe du ciel […] Et de l'unguent des armes […], Ouvrages tirez de la dernière partie de la Science humaine de M. Ch. Sorel. A quoy l'on a adjousté des observations contre le livre des Curiositez inouyes de M. I. Gaffarel, faites par D. L.,* à Paris, chez Antoine de Sommaville, 1640, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *La science universelle de Sorel,* à Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais dans la petite Salle, sous la montée de la Cour des Aydes, 1641, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, « De la charge d'Historiographe de France », dans Charles Bernard, *Histoire du Roy Louis XIII,* à Paris, chez la vefue Nicolas de Sercy, au Palais, en la galerie Dauphine, à la bonne Foy, 1646, avec Privilège du Roy, n. p.

Charles Sorel, *La science universelle où la vraye Philosophie plus estendüe que la vulgaire, et réduite en un ordre naturel, selon la plus certaine liaison des Sciences particulières & des Arts, avec la réfutation de plusieurs erreurs que l'on y a introduites,* troisiesme édition divisée en quatre volumes, à Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais dans la petite Salle, sous la montée de la Cour des Aydes, 1647, avec Privilège du Roy, t. I.

Charles Sorel, *De la perfection de l'homme, où les vrays biens sont considérez, et spécialement ceux de l'âme; avec les méthodes des sciences, qui contiennent, La recherche des sciences utiles ou inutiles, La clef de la science universelle & le sommaire de son ordre, Le sommaire des opinions les plus estranges des novateurs en philosophie, L'examen des encyclopaedies, Le vray examen des esprits propres aux sciences, La grande & parfaite méthode pour les académies, Et la méthode royalle pour l'instruction des princes & des personnes qui ne peuvent s'assujettir aux méthodes ordinaires,* par M. Ch. Sorel, Conseiller du Roy en ses Conseils, premier

Historiographe de France & de sa Majesté, à Paris, chez Robert de Nain, au Palais, à l'entrée de la Salle Dauphine, à l'Annonciation, 1655, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *Relation véritable de ce qui s'est passé au Royaume de Sophie depuis les troubles excitez par la Rhétorique & l'Éloquence. Avec un discours sur la Nouvelle Allégorique,* à Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la Salle Dauphine, à la Bonne-Foy couronnée, 1659, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *La bibliothèque françoise de M. C. Sorel. Ou le choix et l'examen des Livres François qui traitent de l'Éloquence, de la Philosophie, de la Dévotion, & de la Conduite des Mœurs; et de ceux qui contiennent des Harangues, des Lettres, des Œuvres meslées, des Histoires, des Romans, des Poësies, des Traductions, & qui ont servy au progrez de nostre langue. Avec un Traité particulier, où se trouve l'ordre, le choix & l'examen des Histoires de France,* à Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais, 1664, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *La bibliothèque françoise de M. C. Sorel Premier Historiographe de France, seconde édition, reveüe et augmentée,* à Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais, 1667, avec Privilège du Roy.

Charles Sorel, *La science universelle. Tome premier. Contenant les avant-discours touchant les erreurs des sciences, & leurs remèdes, avec le I. Livre de l'estre & des propriétez des corps principaux, qui sont la terre, l'eau, l'air, le ciel, & les astres,* à Paris, chez Jean Guignard le fils, dans la Grand'-Salle du Palais, du costé de la Cour des Aydes, à l'Image S. Jean, 1668, avec Privilège du Roy, t. I.

Charles Sorel, « Supplément des traitez de la connoissance des bons livres », dans Charles Sorel *De la prudence ou des bonnes reigles de la vie pour l'acquisition, la conservation & l'usage légitime des biens du corps & de l'âme ; où l'on void ce qui est dans la bienséance du monde, et ce qui peut rendre un homme accomply,* à Paris, chez André Pralard, rüe Saint Jacques à l'Occasion, 1673, avec Privilège du Roy, p. 1-86.

Ouvrages et articles

Antoine Adam, « Le roman français au XVIIe siècle », dans *Romanciers du XVIIe siècle,* textes présentés et annotés par Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 7-57.

Mathilde Bombart, « La production d'une légitimité littéraire. Classements et hiérarchisation des auteurs dans la fiction allégorique critique (*La Nouvelle allégorique* d'Antoine Furetière) », *Littératures classiques,* vol. 31, 1997, p. 99-114.

Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle,* Aix-en-Provence, Éditions ALINEA, 1992.

data.bnf.fr, 21 février 2014, http://data.bnf.fr/12238920/pierre_billaine/#allmanifs (14 mars 2014)

data.bnf.fr, 21 février 2014, http://data.bnf.fr/12239432/antoine_de_sommaville/#allmanifs (18 mars 2014).

Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur? », *Bulletin de la Société française de philosophie,* vol. 64, 1969, p. 73-104.

Fausta Garavini, *La Maison des Jeux. Science du roman et roman de la science au XVIIe siècle,* traduit de l'italien par Arlette Estève, Paris, Champion, 1998.

Robert Lenoble, *Mersenne ou la naissance du mécanisme,* seconde édition, Paris, Vrin, 1971.

Simone Mazauric, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle,* Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Éric Méchoulan, « L'ami lecteur : sentiment littéraire et lien social au XVIIe siècle », dans Julia Chamard-Bergeron, Philippe Desan et Thomas Pavel (dir.), *Les liens humains dans la littérature (XVIe-XVIIe siècles),* Paris, Garnier, 2012, p. 263-276.

Éric Méchoulan, « Le sentiment du passé et l'histoire du littéraire : le médium de l'ami lecteur à la Renaissance », *Fabula / Les colloques,* Littérature et histoire en débats, 28 septembre, http://www.fabula.org/colloques/document2103.php (27 février 2014).

Isabelle Moreau, *« Guérir du Sot ». Les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique,* Paris, Champion, 2007.

Claudine Poulouin et Michèle Rosellini, « L'œuvre majeure au regard de la pratique polygraphique du XVIIe siècle : les points de vue de Naudé et Sorel », dans Catherine Volpilhac-Auger (dir.), *Œuvres majeures, œuvres mineures?,* Lyon, ENS Éditions, 2004, p. 39-61.

Daniel Riou, « Stratégies préfacielles dans les "Histoires comiques". Pratiques de l'écart et de la discontinuité de Charles Sorel à Antoine Furetière », dans Mladen Kozul, Jan Herman et Paul Pelckmans (dir.), *Préfaces romanesques. Actes du XVIIe colloque international de la SATOR, Leuven-Anvers, 22-24 mai 2003,* Louvain; Paris; Dudley, Peeters, 2005, p. 91-102.

Paolo Rossi, *Il tempo dei maghi. Rinascimento e modernità,* Milano, Raffaello Cortina Editore, 2006.

Olivier Roux, *La « fonction d'écrivain » dans l'œuvre de Charles Sorel,* Paris, Champion, 2012.

Émile Roy, *La vie et les œuvres de Charles Sorel sieur de Souvigny (1602-1674),* Paris, Hachette, 1891.

Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique,* Paris, Les Éditions de Minuit, 1985.